Parc national des Ecrins

Demande d'autorisation de survol du Parc national des Ecrins

à adresser par mail 5 jours francs avant la date prévue pour le survol : **autorisation@ecrins-parcnational.fr**

Demandeur (société hélico) : **SAF Huez** Fixe : 04.76.80.65.49 Portable :06,08,30,38,90

refuges Vénéon **09-juin-16**

Objet du survol : préciser le type de matériel ou le nombre de personnes transportées	Date du vol	Aire de départ (DZ vallée)	Aire d'arrivée (DZ haute)	Transport de Matériel (nb rotation)	Transport de personnes (nb rotation)	Nombre total de rotations prévues
appro refuge+2 caf	09 06 16	champhorent	refuge lavey	6	1	7
appro refuge	09 06 16	st christophe	refuge la selle	1 ou 2		1 ou 2
pne secteur+ commune venosc	09 06 16	les ougiers	lac lauvitel	1		1

Précisions sur le plan de vol prévu (tournées, transferts entre sites...) :
personnel +material en cabine pour reprise finitions descente a pied

Description de l' aéronef (type / couleur / immatriculation) :
ECUREUIL NOIR F-GSDG

Nom du pilote : sarret gilles

A Huez 31 05 16

Autorisation accordée n° 235/2016

Conditions particulières :

- Prévenir le(s) secteur(s) du Parc national de tout report éventuel du survol autorisé,

- Adresser sous huitaine la fiche annexe portant le compte rendu du survol. Passé ce délai, le compte rendu de survol sera considéré comme conforme à l'autorisation.

A Gap, le 01/06/16

Le Directeur par intérim, T. DURAND

Copie au secteur de : Oisans

Préconisations du Parc national :

A , le :